

- a) la capitale canadienne et la région de la capitale doivent "refléter et respecter la dualité culturelle et linguistique du Canada". (1)
- b) le respect de cette dualité culturelle et linguistique passe par le respect des principes qui président au développement et à l'épanouissement de communautés dont l'une est majoritaire et l'autre minoritaire. (2)

5. En tant que francophones, nous souscrivons sans restriction à la préoccupation de faire en sorte que la capitale fédérale "reflète et respecte la dualité culturelle et linguistique du Canada". Il est grandement temps de prendre conscience que la capitale canadienne doit être celle de tous les Canadiens et non seulement celle de l'autre communauté linguistique. Il est normal que "les Canadiens anglophones et francophones (s'y) sentent à l'aise, dans leur propre langue". (3) Il est naturel que les deux groupes linguistiques y aient des chances égales d'épanouissement. Dans le contexte géo-politique du Canada actuel, il s'agit là d'évidences; tôt ou tard, une anomalie historique doit être corrigée par des mesures même draconiennes.